



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-42394>

Département(s) de publication : **78, 92, 75**

Annonce n° **24-42394**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Trappes

Correspondant : Le Maire

Adresse : Hôtel de Ville, 1 place de la République, CS90544, 78197 Trappes

Coordonnées :

Téléphone : 0130691700

Télécopieur : 0130690233

Courriel : marches.publics@mairie-trappes.fr

Adresse internet : <http://www.trappes.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.trappes.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché de travaux pour l'aménagement d'un terrain multisports au Carrefour des rues P. Langevin et M. Thorez

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Marché ordinaire

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de 5 % du montant du marché sera prélevée sur le montant de chaque acompte, cette retenue de garantie pourra être remplacée par une garantie à 1ère demande ou une caution personnelle et solidaire. / Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Une avance de 5 % du montant initial du marché sera accordée au titulaire qui la demande (article 4 de l'acte d'engagement). Une garantie à 1ère demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance devra alors être produite

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Financement sur fonds propres. Règlement à 30 jours par mandat administratif.

Financement en partie sur les fonds propres de la Ville, et en partie par le dispositif ANRU, par le Conseil Général et le Conseil Régional. Règlement à 30 jours par mandat administratif

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Après attribution du marché, la personne publique impose la forme d'un groupement solidaire / conjoint avec mandataire solidaire

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 22/04/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2412-2

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FR103 Valeur estimée hors TVA : 50 000,00 euro(s) Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 22/04/2024 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Tél : 0139205400 Fax : 0139205487Mel : greffe.ta-versailles@juradm.fr Web : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel avant la signature du contrat (CJA, art. L. 551-1 et s.), référé contractuel après la signature du contrat (CJA, art. L. 551-13 et s.), recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994), dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées, le recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision. Les plans ne sont disponibles que par téléchargement : aucun envoi papier ou par mail ne sera effectué. Horaires d'ouverture de la Mairie : lundi fermé le matin, de 14h à 19h30, mardi à vendredi 8h45 à 12h et 14h à 17h

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mairie de Trappes : Mme Souhir FOURATI, Service Commande publique

Adresse : 1, place de la République, 78190 TRAPPES

Coordonnées :

Téléphone : 0130691999

Télécopieur : 0130690233

Adresse internet : <http://www.trappes.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Mairie de Trappes : Service Marchés Publics

Adresse :1 place de la République, 78190 TRAPPES

Coordonnées :

Téléphone : 0130691999

Télécopieur : 0130690233

Adresse internet : <http://www.trappes.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/04/2024